

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

14 September 1990

Doc. 6280

OPINION

on the report on the activities of OECD in 1989
with regard to the environment, urban policy
and energy¹

(Rapporteur : Mr Fulvio CACCIA,
Switzerland, Christian Democrat)

The problem

The deteriorated state of the environment demands a commitment on the part of the international community. Various indicators show that human activities have reached a point where they constitute a real threat to the survival of the planet.

The solutions

Only if environmental concerns are systematically taken into account in economic policies, by integrating these two fields, can lasting economic development be achieved.

OECD can play a fundamental role in devising strategies which will enable us to tackle this major problem of our age.

Introduction

The opinion of the Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities on the activities of OECD supplements the opinion presented by the Committee on Economic Affairs and Development, concentrating on OECD's activities in the environment, urban policy and energy sectors. Consequently, this opinion will relate to the following chapters of the report on OECD activities in 1989 :

- energy (Chapter 4);
- activities of OECD Nuclear Energy Agency (Chapter 5);
- environment policy (Chapter 6);

1. See Doc. 6252.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

14 septembre 1990

Doc. 6280

AVIS

portant réponse au rapport sur les activités
de l'OCDE en 1989¹
en matière d'environnement, de politique urbaine
et d'énergie

(Rapporteur : M. Fulvio CACCIA,
Suisse, démocrate-chrétien)

Le problème

L'état de dégradation de l'environnement impose un engagement de la part de la communauté internationale. Différents indicateurs montrent que les activités humaines ont atteint un seuil où elles constituent une menace réelle pour la survie de la planète.

Les solutions

Seule la prise en compte systématique des préoccupations en matière d'environnement dans les politiques économiques par l'intégration de ces deux domaines permettra d'atteindre un développement économique durable.

L'OCDE peut jouer un rôle fondamental dans l'élaboration des stratégies qui permettront de faire face à ce problème majeur de notre temps.

Introduction

L'avis de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux sur les activités de l'OCDE complète l'avis présenté par la commission des questions économiques et du développement en se concentrant sur les activités de cette organisation en matière d'environnement, de politique urbaine et d'énergie. Par conséquent, le présent avis portera sur les chapitres suivants du rapport d'activité de l'OCDE en 1989 :

- énergie (chapitre 4);
- activités de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (chapitre 5);
- politique de l'environnement (chapitre 6);

1. Voir Doc. 6252.

- relations with non-member countries (Chapter 10);
- public management (Chapter 11).

Survey of activities referred to above
and comments on them by the Rapporteur

1. *The International Energy Agency (IEA)*
(Chapter 4)

Energy security in the OECD area and in particular the security of the oil market were the primary aim of the agency's activities, and OECD's activities have taken on particular importance against the background of the political situation in recent weeks. During 1989, the IEA continued to keep a close watch on developments in the oil market, the development of alternative energy sources and emergency preparedness, in the event of emergency, to cope with the present situation both on the market and within the oil industry.

In addition to this aspect, the International Energy Agency has continued to apply and pursue work designed to encourage the member states to apply policies conducive to energy security. This work has taken into account recent important developments in energy matters and especially the concerns aroused by interaction between energy and the environment. It is to be welcomed that the IEA has given greater priority to relations between these two sectors and that work on this subject has been incorporated into a good many of the agency's activities.

In conjunction with the OECD Environment Directorate, for example, the Secretariat of the agency has practically completed a project relating to the energy aspects of world climatic changes. Accordingly, the agency's member governments have been sent reports on the global energy outlook, greenhouse gas emissions and emission factors, technological options for reducing greenhouse gas emissions, and near-term policy options to reduce energy-related greenhouse gas emissions.

Moreover, in the context of energy technology studies, a report has been drafted on the identification and evaluation of energy technology options for stabilising and reducing emissions of greenhouse gases. A seminar on the same topic, organised jointly by the agency and the Environment Directorate, was held from 12 to 14 April 1989. In view of the gravity of this problem and the urgent need to find solutions, your Rapporteur welcomes the agency's concentration of work on this subject. It should also be noted, in the context

- relations avec les pays non membres (chapitre 10);
- gestion publique (chapitre 11).

Aperçu des activités citées plus haut
et observations du rapporteur à leur sujet

1. *L'Agence internationale de l'énergie (AIE)*
(chapitre 4)

La sécurité énergétique de la zone de l'OCDE et en particulier la sécurité du marché pétrolier étant l'objectif premier des activités de l'agence, dans le contexte de la situation politique de ces dernières semaines, l'activité de cet organe acquiert une importance particulière. Au cours de l'année 89, l'AIE a continué à suivre de près l'évolution du marché pétrolier, le développement de sources d'énergie de substitution et le degré de préparation, en cas d'urgence, permettant de tenir compte aussi bien des situations actuelles du marché que de l'industrie pétrolière.

A côté de cet aspect, l'Agence internationale de l'énergie a continué à mettre en œuvre et à poursuivre des travaux visant à encourager les pays membres à mettre sur pied des politiques favorables à la sécurité énergétique. Ces travaux ont pris en compte les évolutions importantes récentes en matière énergétique et notamment les préoccupations que suscitent les interactions entre énergie et environnement. Il faut se féliciter que l'AIE ait accordé une priorité accrue aux relations entre ces deux secteurs et que des travaux sur ce thème aient été intégrés dans bon nombre d'activités de l'agence.

En liaison avec la Direction de l'environnement de l'OCDE par exemple, le secrétariat de l'agence a pratiquement achevé un projet portant sur les aspects énergétiques des changements climatiques mondiaux. C'est ainsi que les gouvernements membres de l'agence ont été saisis de rapports portant sur les perspectives énergétiques mondiales, sur les émissions de gaz à l'origine de l'effet de serre, sur les facteurs d'émissions et sur les choix technologiques permettant de réduire les émissions de ces gaz, ainsi que sur le choix de mesures à court terme permettant de réduire ces émissions de gaz causées par la production d'énergie.

D'autre part, dans le cadre des études sur les techniques énergétiques, un rapport a été préparé sur l'identification et l'évaluation des choix techniques visant à stabiliser avant et à réduire ensuite les émissions de gaz à l'origine de l'effet de serre. Sur le même sujet d'ailleurs, un séminaire s'est tenu du 12 au 14 avril 1989 à l'initiative de l'agence et de la Direction de l'environnement. Etant donné la gravité de ce problème et l'urgence de la solution qu'il requiert, votre rapporteur se félicite de la concentration d'activités de l'agence.

of the agency's activities, and still in relation to the energy and environment problem and the consequences of the rapidly changing situation in Eastern Europe, that a seminar was organised on the problem of energy and the environment in Poland, a country where the situation is especially grave.

2. The OECD Nuclear Energy Agency (NEA) (Chapter 5)

During 1989 the NEA, in common with other sectors of OECD, gave high priority to questions of energy and the environment and their relationships with the economy. Work focused mainly on defining a common effort to be made by all member states of the agency to restrict emissions of carbon dioxide and other gases responsible for the greenhouse effect. In this context, action was recommended in the field of operational safety of nuclear power plants and nuclear waste management — a recognition that nuclear power can help to reduce atmospheric pollution and offer an alternative to the harmful effects of other energy sources. The tendency which emerged a few years ago to recognise the ecological advantages of nuclear power was borne out in 1989, and the various meetings held during this period came to the conclusion that it would be unwise at the present time to exclude the nuclear power option from the choice of energy sources which might mitigate the problems of the environment on a planetary level. The need to restore public confidence in the safety of nuclear power stations and in solutions envisaged for the management and processing of radioactive waste was also reasserted. Similarly, emphasis was placed on the vital need for a true dialogue between decision-makers and local representatives and the public. Like my predecessor, I wish to stress the need for the public to be informed as clearly and as comprehensively as possible. In addition, the opening up of the OECD area states to the Eastern bloc countries makes the safety of nuclear power stations and public information even more imperative. The experience of Chernobyl and the information available about nuclear power plants in Eastern Europe confirm that co-operation at this level with Eastern and Central Europe is indispensable.

3. Environment policy (Chapter 6)

As in 1988 and 1987, 1989 was marked by a growing concern at international level with the problems of the environment on a planetary scale. This concern has centred on the belief that human activities may have reached in recent decades the point where they constitute a danger and a tangi-

sur ce thème. Dans le cadre des activités de l'agence, il faut signaler également que, toujours en ce qui concerne la problématique de l'énergie et de l'environnement et eu égard aux conséquences de l'évolution rapide de la situation en Europe de l'Est, un séminaire a été organisé sur le problème de l'énergie et de l'environnement en Pologne, pays où la situation est particulièrement grave.

2. L'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN) (chapitre 5)

Au cours de l'année 1989, l'AEN, comme d'autres secteurs de l'OCDE, a donné une priorité élevée aux questions d'énergie et d'environnement ainsi qu'aux relations de ces deux domaines avec l'économie. Les travaux ont été consacrés principalement à la définition d'efforts communs à faire par tous les pays membres de l'agence en vue de limiter des émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à l'origine de l'effet de serre. C'est dans ce contexte qu'il a été préconisé d'agir dans le domaine de la sûreté d'exploitation des centrales et de la gestion des déchets nucléaires, reconnaissant ainsi que l'électro-nucléaire pouvait contribuer à limiter la pollution atmosphérique et offrir une alternative aux effets dommageables d'autres sources d'énergie. La tendance amorcée depuis quelques années à reconnaître les avantages écologiques du nucléaire s'est confirmée en 1989 et les différentes réunions tenues au cours de la période ont abouti à la conclusion qu'il serait imprudent, à l'heure actuelle, de ne plus compter le nucléaire dans l'éventail possible des sources d'énergie permettant d'apporter une solution aux problèmes d'environnement au niveau planétaire. La nécessité de rétablir la confiance de l'opinion publique dans la sûreté des centrales et dans les solutions envisagées pour gérer et traiter les déchets radioactifs a été également réaffirmée. Dans le même esprit, il a été souligné combien il est indispensable d'instaurer un véritable dialogue entre les décideurs, responsables des intérêts locaux, et l'opinion publique. Comme son prédécesseur, votre rapporteur insiste sur la nécessité d'une information du public aussi claire et complète que possible. D'autre part, l'ouverture des pays de la zone de l'OCDE aux pays de l'Est rend la sûreté des centrales nucléaires et l'information du public d'autant plus impératives. En effet, l'expérience de Tchernobyl et les informations disponibles sur les installations nucléaires dans les pays de l'Est confirment qu'une coopération à ce niveau avec l'Europe orientale et centrale est indispensable.

3. Politique de l'environnement (chapitre 6)

Comme en 1988 et en 1987, l'année 1989 a été marquée par une préoccupation grandissante au plan international pour les problèmes d'environnement de dimension planétaire. Les préoccupations se sont concentrées sur la conviction que les activités humaines de ces dernières décennies

ble threat to the planet and that, consequently, urgent action is indispensable. The most important event within OECD in 1989 was the spring meeting of the OECD Council at ministerial level. The ministers noted the special responsibilities which OECD countries bear in confronting environmental problems and emphasised "the critical importance of integrating more systematically and effectively environment and economic decision-making as a means of contributing to sustainable development". Your Rapporteur welcomes this approach on the part of OECD, which is in keeping with the Brundland report and whose ideas appear once again in the reports to be presented by committee members, Mr Ruffy and Mr Frendo, to the Assembly during the same session. In practical OECD terms, this concern has been reflected in the involvement of several directorates in a range of activities launched or managed by the Environment Directorate, translating the international community's awareness of the multitude of human activities with potential environmental repercussions.

In addition to the meetings organised by the Environment Directorate in conjunction with the International Energy Agency, as referred to above, there have been other meetings held in conjunction with the Directorate of Science, Technology and Industry and with the Economic and Statistics Department, particularly on the economics of environmental problems.

Given the interest which the Parliamentary Assembly's Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities has always taken in the activities of the European Conference of Ministers of Transport (ECMT), it is important to report and to welcome the co-operation that came about between the Environment Directorate and that conference for the purpose of preparing the ministerial meeting on transport and the environment which took place at the end of 1989, and to which reference was already made in this committee's opinion on the activity reports of ECMT in January 1990 (Doc. 6164).

Furthermore, in accordance with the principles set forth in the World Convention on the Control of Transboundary Movements of Hazardous Wastes and their Disposal, signed in Basle, March 1989, under the aegis of the UNEP (United Nations Environment Programme), data have been collated as part of OECD's work in this field on the amounts of wastes moving outside the member states and the type of disposal to which they are destined. The purpose of these studies is to investigate waste minimisation, which is to

ont peut-être atteint un niveau où elles constituent un danger et une menace tangible pour la planète et que, par conséquent, une action urgente est indispensable. Dans le cadre des activités de l'OCDE, l'événement marquant de l'année 89 a été la réunion du Conseil de l'OCDE qui s'est tenue au printemps au niveau des ministres. Ceux-ci ont affirmé la responsabilité particulière que les pays de l'OCDE avaient dans la prise en charge des problèmes d'environnement et ont souligné qu'«il est essentiel d'intégrer de façon plus systématique et plus efficace les décisions dans les domaines de l'environnement et de l'économie, afin de contribuer à un développement économique durable». Votre rapporteur se félicite de cette approche de l'OCDE qui se place dans les mêmes lignes que le rapport Brundtland et dont l'esprit se retrouve dans les rapports que MM. Ruffy et Frendo, membres de la commission, soumettront à l'Assemblée lors de cette même session. Au niveau de la mise en œuvre des travaux de l'OCDE, cette préoccupation s'est traduite par l'intervention de plusieurs directions dans différentes activités lancées ou gérées par la Direction de l'environnement. Cela reflète la prise de conscience de la communauté internationale en ce qui concerne la multitude d'activités humaines susceptibles d'avoir des répercussions sur l'environnement.

Aux réunions organisées par la Direction de l'environnement conjointement avec l'Agence internationale de l'énergie, auxquelles il a été fait référence plus haut, il faut ajouter d'autres réunions tenues en collaboration avec la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie et avec le Département des affaires économiques et statistiques, notamment sur l'économie des problèmes d'environnement.

Etant donné l'intérêt que la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire porte depuis toujours aux activités de la Conférence européenne des ministres des Transports (CEMT), il est important de signaler et de se féliciter de la coopération instaurée entre la Direction de l'environnement et cette conférence pour la préparation de la Réunion ministérielle sur les transports et l'environnement qui s'est tenue à la fin de l'année 89 et à laquelle il avait déjà été fait référence dans l'avis de votre commission sur les rapports d'activité de la CEMT, en janvier 1990 (Doc. 6164).

D'autre part, conformément aux principes énoncés dans la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières des déchets dangereux et de leur élimination, signée en mars 1989, sous l'égide du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), des données sur ce domaine ont été recueillies dans le cadre des travaux de l'OCDE sur les quantités de déchets sortant des Etats membres et sur les méthodes d'élimination qui y sont appliquées. Le but de ces études est d'étudier la réduction au

become a primary theme for OECD in the field of waste management in the future.

With regard to atmospheric pollution ascribable to mobile sources, studies are being conducted on the control of emissions from vehicles and heavy duty trucks, and on the control of evaporative emissions from motor fuels. It was on this information, assembled during the year, that part of the work of the joint meeting of the Environment Directorate and ECMT transport ministers in November 1989 was based.

As during previous years, OECD has continued to conduct work on the application of the polluter pays principle to accidental pollution. The OECD Council of Ministers adopted a recommendation on the application of this principle, the purpose of which is to better harmonise national laws and regulations relating to the apportionment of the costs of accident prevention and control. The fact that OECD is continuing its work on this question clearly demonstrates the genuine difficulty of applying this principle in practice.

In connection with the activities of the Nuclear Energy Agency, I have already mentioned the need for comprehensive, clear, public information. I consider this important also in connection with the other environmental issues, particularly major planetary problems such as climatic changes and the ozone layer. That being so, the periodical publication of the *OECD Report on the State of the Environment*, and the publication in 1989 of the third edition of *OECD Environmental Data* are to be welcomed. A third OECD report on the state of the environment is to be published in early 1991 on the basis of these data.

The group responsible for this publication has also initiated preliminary work on establishing national accounting systems to trace the stocks and flows of natural resources involved in industrial transactions. This is of extreme importance, given the need to husband the natural resources available and use them sparingly in industrial transactions.

With regard to urban affairs, and more particularly work on technological and socio-demographic change in the urban environment and policies to improve the urban environment, OECD has continued its work in these fields, as indeed the Standing Conference of Local and Regional Authorities of Europe has done over the same period. As mentioned in the committee's

minimum des quantités de déchets selon l'axe principal des travaux qui seront menés à l'avenir, dans le cadre de l'OCDE, en matière de gestion des déchets.

En ce qui concerne la pollution atmosphérique imputable aux sources mobiles, des études ont été faites sur le contrôle des véhicules automobiles, sur les poids lourds et sur la lutte contre les émissions de carburants par évaporation. C'est sur la base de ces données, recueillies dans le courant de l'année, qu'une partie des travaux de la réunion conjointe Direction de l'environnement/ministres des Transports de la CEMT, qui s'est tenue en novembre 1989, a été réalisée.

A l'instar de ce qu'elle avait fait les années précédentes, l'OCDE a continué à mener des travaux sur l'application du principe pollueur/payer aux pollutions accidentelles. Le Conseil des ministres de l'OCDE a adopté une recommandation sur l'application de ce principe dont l'objectif est de mieux harmoniser les lois et règlements nationaux concernant la répartition des coûts de prévention et de maîtrise des accidents. Le fait que l'OCDE continue à mener des travaux sur cette question démontre bien la difficulté réelle d'appliquer concrètement ce principe.

Votre rapporteur a évoqué, dans le cadre de l'examen des activités de l'Agence pour l'énergie nucléaire, la nécessité d'une information exhaustive et claire du public. Il estime que ceci est important également pour les autres questions concernant l'environnement et notamment les grands problèmes planétaires, tels que les changements climatiques ou la couche d'ozone. C'est dans cet esprit qu'on peut se réjouir de la publication périodique de *l'Etat de l'environnement des pays de l'OCDE* et de la publication en 1989 de la troisième édition des données de l'OCDE sur l'environnement. Sur la base de ces données, sera publié au début de l'année 1991 le troisième rapport de l'OCDE sur l'état de l'environnement.

Le groupe responsable de cette publication a également entrepris des travaux préliminaires à l'élaboration de systèmes nationaux de comptabilité en vue de déterminer les stocks et les flux de ressources naturelles intervenant dans les transactions industrielles. Ceci est d'une extrême importance étant donné la nécessité de sauvegarder les ressources naturelles disponibles et de les utiliser avec parcimonie dans les transactions industrielles.

En ce qui concerne les affaires urbaines, et plus particulièrement les travaux sur les changements technologiques et socio-démographiques du milieu urbain, et la politique de l'amélioration de l'environnement urbain, l'OCDE a poursuivi les travaux dans ces domaines comme d'ailleurs l'a fait la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe au cours de ces années.

opinion on the 1988 activity report, OECD's work on urban policies does perhaps deserve closer scrutiny.

In its opinion on OECD's activities in 1988, for example, the committee emphasised the need for measures to reduce noise pollution, especially in towns and peri-urban regions. Consequently, it welcomes the finalisation of a report on noise abatement policies in the 1990s, the result of work initiated by the Environment Committee in 1987 and based on six case studies carried out in Australia, France, the Federal Republic of Germany, Japan, the Netherlands and Switzerland.

4. Relations with non-member countries (Chapter 10)

In view of the substantial changes taking place in the countries of Eastern and Central Europe, it was only natural that OECD should develop its relations with the countries in that area from the end of 1989 onwards. The economic reforms envisaged and enacted from the outset of the political changes in those countries have underlined the need for and have prompted OECD to start informal co-operation with these countries. Throughout the year, these states have established contacts with OECD, seeking to draw on the organisation's accumulated experience in promoting the development of market economies and their adjustment to structural changes. Following numerous requests from countries in the vanguard of economic reform (such as Poland and Hungary) in June 1989 and as a result of contacts between OECD's Secretary General and the Polish authorities in Warsaw, initial arrangements were made to organise a seminar in early 1990 on the problems of transition from a centrally planned to a market-oriented economy. At the start of 1990, the OECD Council also approved the establishment of a centre for co-operation with European economies in transition.

Despite the interest given to these new aspects of co-operation with non-member countries of OECD, the organisation has continued its activities in the framework of development co-operation with countries outside the Central and East European area.

5. Public management (Chapter 11)

The Assembly should particularly welcome the OECD Council decision taken at the end of 1989 to set up an *ad hoc* group on rural development. This group will be responsible for proposing a structured programme of OECD activities on rural development policies. The Envi-

Comme cela avait été mentionné dans l'avis de la commission sur le rapport d'activité 1988, les activités de l'OCDE en matière de politique urbaine mériteraient d'être prises en compte de façon plus attentive.

Dans son avis sur les activités 1988 par exemple, la commission insistait sur la nécessité de prévoir des mesures susceptibles de réduire la pollution sonore, surtout dans les villes et les régions péri-urbaines. Par conséquent, elle se félicite de la mise au point d'un rapport sur les politiques de lutte contre le bruit dans les années 90, rapport issu d'un travail lancé par le Comité de l'environnement dès 1987 et fondé sur six études de cas menées en Australie, France, République Fédérale d'Allemagne, Japon, Pays-Bas et Suisse.

4. Relations avec les pays non membres (chapitre 10)

Il était tout naturel que, dès la fin 89, l'OCDE développe — eu égard aux mutations considérables survenues dans les pays d'Europe orientale et centrale — ses relations avec les pays de cette zone. Les réformes économiques, envisagées et adoptées dès le début des mutations politiques de ces pays, ont souligné la nécessité et ont poussé l'OCDE à amorcer une coopération informelle dans les premiers temps avec ces pays. C'est ainsi que, tout au long de l'année, ces pays ont établi des contacts avec l'OCDE afin de bénéficier de l'expérience accumulée par l'organisation dans la promotion du développement de l'économie de marché et sur les changements structurels à opérer. C'est suite aux nombreuses demandes de la part des pays à l'avant-garde des processus de réformes économiques, tels que la Pologne et la Hongrie, que, dès le mois de juin 1989, suite aux contacts entre le Secrétaire général de l'OCDE et les autorités polonaises à Varsovie, des premières dispositions ont été prises pour l'organisation au début de l'année 90 d'un séminaire sur la problématique du passage de l'économie planifiée à l'économie de marché. Dès le début de l'année 90, le Conseil de l'organisation a approuvé également la création d'un centre pour la coopération avec les économies européennes en transition.

Malgré l'intérêt porté à ces aspects nouveaux de coopération avec les pays non membres de l'OCDE, l'organisation a poursuivi ses activités dans le cadre de la coopération pour le développement avec les pays n'appartenant pas à la zone de l'Europe centrale et orientale.

5. Gestion publique (chapitre 11)

L'Assemblée doit se féliciter tout particulièrement de la décision du Conseil prise à la fin de l'année 89 de créer un groupe *ad hoc* sur le développement rural. Ce groupe sera en effet chargé de proposer un programme structuré d'activités à l'OCDE sur les politiques de développe-

ronment Committee is particularly pleased by this activity, having been gratified by OECD participation in the Council of Europe's Campaign for the Countryside in 1987 and 1988. In its opinion on the 1988 activity report it already noted with pleasure that OECD had decided to continue its work in this field, while regretting that the Committee of Ministers of the Council of Europe had not seen fit or necessary to ensure a follow-up to the campaign, which had been highly successful in all the member countries. The activities conducted in this field in 1989 and probably in 1990 should assist in the formulation of concrete political proposals and decisions, in accordance with the wishes expressed by the Assembly in its opinion on the 1988 activities.

Reporting committee : Committee on Economic Affairs and Development.

Committee for opinion : Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities (and competent committees).

Budgetary implications for the Assembly : none.

Reference to committee : Doc. 6252 and Reference No. 1687 of 3 July 1990.

Opinion approved by the committee on 6 September 1990.

See 17th Sitting, 3 October 1990 ; and Resolution 952.

ment rural. La commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux se félicite particulièrement de cette activité, car elle a toujours marqué sa satisfaction pour la participation de l'OCDE à la Campagne du Conseil de l'Europe pour le monde rural en 1987 et en 1988. Déjà, dans son avis sur le rapport d'activité 1988, elle avait été heureuse de constater que l'OCDE avait décidé de poursuivre ses travaux dans ce domaine alors qu'elle avait à regretter que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe n'ait pas jugé utile et nécessaire d'assurer le suivi de la campagne qui avait remporté un franc succès au niveau de tous les pays membres. Les activités menées dans ce domaine en 1989 et probablement en 1990 devraient contribuer à formuler des propositions et des décisions politiques concrètes telles qu'elles avaient été souhaitées par l'Assemblée dans son avis donné sur les activités 1988.

Commission chargée du rapport : commission des questions économiques et du développement.

Commission saisie pour avis : commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux (et commissions compétentes).

Implications budgétaires pour l'Assemblée : néant.

Renvoi en commission : Doc. 6252 et Renvoi n° 1687 du 3 juillet 1990.

Avis approuvé par la commission le 6 septembre 1990.

Voir 17^e séance, 3 octobre 1990 ; et Résolution 952.